



## Consequences d'une sous location d'un logement social? divorce?

Par **EMILIE34000**, le **11/09/2008** à **14:56**

Bonjour,

je me suis mariée il a y quelques mois, mon mari n'ayant pas trouver d'appartement, il se trouvait que son frère avait un logement social et voulait le libérer donc nous nous sommes installés dans son appartement le temps de trouver quelque chose. on payait le loyer à son frère mais celui-ci ne payait pas l'organisme et voilà qu'on reçoit un courrier qui nous indique la venue d'un huissier en cas d'impayé d'ici une semaine.

mon mari ne veut pas bouger de cet appartement, il va repayer une deuxième fois tous les loyers impayés. s'il ne paye pas, qu'en décourent-ils tous?

de plus j'en ai marre, que je souhaite partir mais si je divorce, aurais-je droit de récupérer tous ce dont j'ai acheté dans l'appartement ou pas vu que le bail est au nom du frère??

merci pour vos réponses